DEMANDE D'INSCRIPTION- ÉCOLE MATERNELLE
ANNÉE : .....

NIVEAU : Petite Section Moyenne Section Grande Section (à entourer)

ENFANT :

Nom ..... Prénoms : .....
Né(e) le : ..... à .....
Sexe : □ F □ M
Résidence : □ Chez les parents □ Chez le père □ Chez la mère □ Garde alternée □ Autre
Si les parents sont séparés, fournir le jugement de séparation. Si pas de jugement, chaque parent doit remplir l'attestation de résidence sur l'honneur datée et signée, figurant ci-après.
L'enfant empruntera t-il les transports scolaires ? □ Oui □ Non

RESPONSABLES LÉGAUX :

	RESPONSABLE LÉGAL 1	RESPONSABLE LÉGAL 2
Nom d'Usage		
Nom de naissance		
Prénom		
Date & Lieu de Naissance	..../..../..... à	..../..../..... à
Adresse		
Code Postal /Ville		
Situation familiale	□ Célibataire □ Marié(e) □ Vie Maritale □ Pacsé(e) □ Veuf(ve) □ Divorcé(e) □ Séparé(e)	□ Célibataire □ Marié(e) □ Vie Maritale □ Pacsé(e) □ Veuf(ve) □ Divorcé(e) □ Séparé(e)
Tel domicile/Portable		
Mail		
Situation Professionnelle	□En activité □Sans activité □ Retraité	□En activité □Sans activité □ Retraité
Profession		
Employeur / Localité		
Téléphone professionnel		
Véhicule personnel	□ Oui □ Non	□ Oui □ Non
Autorité parentale	□ Oui □ Non	□ Oui □ Non

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX :

Asthme : □ Oui □ Non
Allergie alimentaire : □ Oui □ Non. Si oui préciser : .....
Allergie médicamenteuse : □ Oui □ Non. Si oui préciser : .....
Problème de santé à signaler :..... .....
.....

PROTOCOLE D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (P.A.I)

Un projet d'Accueil Individualisé doit être établi afin d'accueillir les enfants présentant des maladies chroniques (diabète, épilepsie, asthme, allergie…) ou une allergie alimentaire, devant prendre régulièrement des médicaments, devant avoir un accompagnement particulier ou devant recevoir des gestes à faire en urgence. Vous devez vous rapprocher de la directrice de l'établissement accueillant votre enfant pour la mise en place du P.A.I.

Un P.A.I est-il déjà mis en place pour votre enfant ? □ Oui □ Non

ATTESTATION DE RÉSIDENCE DE L'ENFANT

Attestation à remplir uniquement en cas de garde alternée ou de séparation sans ou en attente de jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant et avec consentement mutuel

THUIR, le.....

Nous soussignés :

Responsable légal 1 : ……..

Responsable légal 2 : ……..

Attestons sur l'honneur, que l'adresse de référence pour la scolarité de mon enfant est celle du domicile situé (joindre un justificatif de domicile) :

N°..... Rue : ……

Bât : …… Appt : ……

Code Postal : …… Ville : ……

Nous avons bien pris connaissance que c'est l'adresse qui sera prise en compte pour l'inscription scolaire.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Signature Responsable légal 1 Signature Responsable légal 2

VALIDATION INSCRIPTION

Si vous n'habitez pas THUIR, préciser le motif de la dérogation et faire signer au Maire de votre commune : ……

……

……

……

Cadre réservé	
Avis du Maire de la résidence pour la dérogation : □ Accordé □ Non accordé	**Avis du Maire de THUIR :** □ Avis favorable □ Avis défavorable
Cachet et signature	Cachet et signature

Pièces justificatives obligatoires à fournir

- **DOSSIER D'INSCRIPTION**
- **PHOTOCOPIE DU LIVRET DE FAMILLE COMPLET (Parents et enfants)**
- **PHOTOCOPIE DES PAGES DE VACCINATION DU CARNET DE SANTÉ**
- **PHOTOCOPIE DES PIÈCES D'IDENTITÉ POUR CHAQUE RESPONSABLE LÉGAL**
- **ATTESTATION ASSURANCE HABITATION (-de 3 mois)**

Si vous êtes séparés, divorcés ou si l'enfant vous est confié :

> **Jugement ou document officiel définissant les modalités de garde et la résidence de l'enfant**

Si vous êtes hébergés :

> **Attestation d'hébergement**
> **Attestation assurance habitation de l'hébergeant**
> **Photocopie pièce identité de l'hébergeant**

Si l'enfant vient d'une autre école :

> **Certificat de radiation de l'ancienne école**

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Conformément à la règlementation générale sur la protection des données dite RGPD, nous vous informons que les informations collectées servent à gérer l'inscription d'un élève au sein d'un établissement scolaire via la mairie de Thuir.
Elles seront traitées par les personnes dûment habilitées. Elles seront conservées pendant toute la durée de fréquentation de l'établissement scolaire en question plus 3 (trois) ans. Les droits d'accès et de rectification prévues par les articles 15 et 16 du Règlement (UE) 2016/679 (Règlement général sur la protection des données) ainsi que les droits d'opposition (art 21 du RGPD), de limitation (art 18 du RGPD), et d'effacement (art 17 du RGPD) s'appliquent au présent traitement. Vous pouvez les exercer sur simple demande en adressant un courrier muni de l'identité du demandeur au DPO de la Mairie : Mairie de Thuir, à l'attention du DPO, 30 bd Léon Jean Grégory, 66300 Thuir.